

L'émotion de Rémi Duval



Un des principes de la construction de l'usine : des pilotis sur lesquels s'accrochent tous les niveaux sans mur porteur. Photo Victor SALVADOR

Quelques minutes après l'officialisation de l'inscription de l'usine reconstruite par son père au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, Rémi Duval y a fait un tour. Lors d'une journée pas comme les autres. Unique.

Depuis l'annonce de la reconnaissance

officielle d'une aventure entamée il y a une dizaine d'années avec, entre autres, Christian Pierret et Géraud Didier alors directeur des affaires culturelles de la Ville, le propriétaire de l'entreprise et du site, Rémi Duval, a été submergé par l'émotion. « Il a pensé plus que jamais à son père Jean-Jacques Duval qui avait convaincu en 1946 son ami Le Corbusier de lui reconstruire le bâtiment pour son usine textile », rapporte un proche. Difficile de mieux célébrer les 70 ans de ce projet,

classé depuis 1998 monument historique. Filleul du maître, Rémi Duval voit dans le classement une reconnaissance pour l'engagement de sa famille autour de l'œuvre de Le Corbusier et un formidable hommage au travail réalisé pour sauvegarder le bâtiment et lui conserver son authenticité. Sans remettre en cause sa destination: être un outil industriel d'excellence qui permet aujourd'hui à l'ancienne bonneterie d'être un des fleurons de l'industrie du prêt à porter de luxe.

Dans un communiqué, Rémi Duval rap-

pelle que « l'objectif ambitieux était de rendre cette usine possiblement la plus fonctionnelle [...] et donner à la totalité du personnel employé les meilleures condi-tions de travail et de satisfaction esthétique. Le Corbusier exploita l'opportunité de montrer qu'il était possible d'offrir aux ouvriers un rapport harmonieux de l'homme à la nature qui permet de contempler le ciel et ses changements, ainsi que de saisir l'espace naturel environnant ou le dépla-

cement continuel du soleil. »

Seule usine au monde réalisée par Le
Corbusier, le site Claude et Duval est une propriété privée. « L'usine verte » est aussi le symbole d'un refus essuyé par Le Corbusier à Saint-Dié. En effet, le maître avait été contacté via Jean-Jacques Duval pour la reconstruction de la ville mais l'esprit traditionaliste de la cité toutes tendances confondues avait finalement décliné le projet de cité linéaire industrielle dont « l'usine Duval constituait l'un des éléments fondateurs », précise Rémi Duval.

Le classement Unesco, qui va contribuer aujourd'hui au rayonnement de la ville, illustre donc le côté visionnaire de Jean-Jacques Duval. Ce qui fait chaud au cœur de Rémi Duval, bien décidé à prendre toute sa part « dans le développement et la valorisation de l'ouvrage de Le Corbusier ».

Avec Le Corbusier, Saint-Dié entre à l'Unesco

L'usine de textile Duval réalisée entre 1948 et 1951 par le célèbre architecte Le Corbusier a été classée hier au patrimoine mondial de l'humanité avec 16 autres sites de la planète. Un événement majeur pour la ville et les Vosges. Elle est à la même table que les plus célèbres monuments du monde.

n'est pas faible. Saint-Dié et les Vosges ont faible. leur entrée hier dans le cercle fermé des collectivités françaises dont un site est inscrit au patrimoine mondial de l'humanité. L'usine Claude et Duval de Saint-Dié, réalisée entre 1948 et 1951 par Charles-Edouard Jeanneret-Gris dit Le Corbusier, fait partie des 17 bâtiments qui ont obtenu hier à Istanbul le droit de rejoindre l'inventaire mondial des sites les plus remarqua-bles de l'histoire de l'Homme. A ses côtés, des bâtiments en Inde, au Japon et en Argentine

mais aussi une dizaine en France dont la chapelle de Ronchamp en Haute-Saône ou la célèbre Cité radieuse de Marseille.

Il s'agit d'un événement majeur pour les Vosges et le Grand Est. Cette usine est la seule construite par Le Corbu-sier qui a conçu 78 bâtiments dans 12 pays. Toujours en acti-vité puisqu'elle produit des textiles de très haut de gamme pour les plus grands coutu-riers, sous la direction de Rémi Duval. Elle est le troisième lieu lorrain à rejoindre le cercle fermé de l'Unesco après la Place Stanislas de Nancy et les fortifications Vauban de Longwy.

« Nous rejoignons aussi la cathédrale de Reims et de Strasbourg. C'est magnifique, extraordinaire », souligne David Valence, le maire de Saint-Dié, féru d'histoire et de culture et très engagé dans ce dossier aux côtés de l'association des sites Le Corbusier qui porté le dossier devant l'Unesco pour la troisième fois. Son action s'est inscrite dans les démarches entamées de longue date par son prédécesseur, l'ancien ministre Christian Pierret, le député Gérard Cherpion et le propriétaire de l'entreprise et du bâti-

> « Un atout pour notre territoire »

Ayant suivi les travaux de l'Unesco à distance après avoir renoncé à se rendre à Istanbul, David Valence estime que ce classement va être un formidable coup d'accélérateur pour la notoriété de la ville et son attractivité. « C'est la reconnaissance que l'histoire de Saint-Dié et son architecture sont exceptionnelles. Avec ce classement, elle est reconnue dans le monde entier comme telle. L'usine est une œuvre exceptionnelle et le symbole de la reconstruction de la ville après les ravages de ble opportunité pour renforcer l'attractivité de notre territoire. II faut en faire un atout pour la Déodatie et les Vosges.' » Avec l'élaboration d'une réponse appropriée pour accueillir les visiteurs et répondre aux attentes liées à un tel classe-

Un formidable défi pour Saint-Dié qui devra se montrer tout aussi originale que l'esprit qui avait guidé Jean-Jacques Duval et Le Corbusier à installer, à la fin des années 50, une telle usine au cœur de la cité déodatienne.

Sébastien GEORGES Lire aussi en page 19, le classement de la chapelle de Ronchamp.

Plus de **photos** vosgesmatin.fr



Construite entre 1948 et 1951, l'usine Claude-et-Duval de Saint-Dié accueille toujours une PME de haut niveau spécialisée dans les

Un classement, des obligations et Ronchamp en partenaire

Etre classé à l'Unesco est un bonheur mais implique aussi des obligations notamment de valorisation du site, de son environnement, d'accueil des touristes, de mise en place d'initiatives et d'événements susceptibles non seulement de surfer sur la vague mais aussi de répondre à des attentes de particuliers, de touristes français et étrangers, d'entreprises ou encore de scientifiques et chercheurs. Seule usine de la liste, le site de Saint-Dié suscitera une attention particulière des architectes. Il va falloir gérer le fait que l'usine est en activité puisqu'elle emploie environ 80 personnes. Afin de valoriser au mieux ce classement, tout le monde va devoir travailler ensemble sans menacer une industrie florissante qui constitue un moteur.

David Valence approuve: « Nous sommes fiers que le site soit industrialisé et fonctionne bien. Nous devons imaginer des choses avec l'usine et autour. Ce classement est la mise en avant d'un patrimoine architectural qui suscite un regain d'intérêt. Nous avons un partenariat avec l'école d'architecture de Nancy. Nous souhaitons prendre une place dans le cercle de l'architecture du Grand Est ». Cela peut même aller au-delà de Le Corbusier puisqu'aujourd'hui, des mouvements d'architectes s'intéressent à la

reconstruction de Saint-Dié. Le classement par l'Unesco va influencer la vie culturelle et la notoriété de la ville. Il va falloir renforcer l'accueil touristique par une offre hôtelière et proposer des produits sur mesure liés à Le Corbusier, en lien entre autres avec le musée qui compte une salle dédiée à l'architecte. « Il va falloir bien gérer les retombées et construire des offres appropriées pour faire du classement un atout pour le territoire. Cela passe par des conférences, des expositions, des parcours. Nous avons aussi l'ancienne maison de JeanJacques Duval inspirée par les principes de Le Corbusier. Les réflexions devront l'intégrer aux projets », annonce David Valence. « Il y a l'aspect touristique mais cela implique aussi des projets d'urbanisme et de conservation d'un environnement que nous avions envisagés dès le début », note Christian Pierret, l'ancien

L'usine Claude-et-Duval faisant partie d'un réseau, des liens particuliers devront être tissés avec les autres sites français et étrangers. Ainsi, une coopération avec la chapelle de Ronchamp, également classée et à une heure et demie de route, semble évidente. « Nous devons travailler en réseau. Il va falloir construire des offres. Le lien avec Ronchamp est incontournable », confirme David Valence qui sera ce lundi soir à Ronchamp avec tous les acteurs du dossier.

S.G

« Une très bonne nouvelle »

La seule usine construite par Le Corbusier.

Gérard Cherpion (député LR et vice-président du Conseil régional): « C'est une très bonne nouvelle. Il s'agit d'un dossier très ancien. Le style architectural de Le Corbusier peut être contesté mais il représente une époque. C'est une formidable opportunité pour Saint-Dié et les Vosges. Nous avons la seule usine fabriquée par Le Corbusier et elle avait toute sa place dans la liste des sites. En plus, elle est toujours en activité. C'est donc magnifique pour l'économie et le tourisme. Cela ne peut qu'attirer du monde. Je ne doute pas que nous allons tous travailler ensemble et unir nos forces pour concevoir des produits, favoriser des initiatives architecturales, notamment avec les écoles d'architecture pour contribuer au développement de Saint-Dié. »

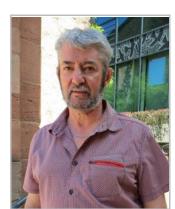
François Vannson (Député LR et président du Conseil départemental) : « Nous

sommes très contents pour Saint-Dié et pour les Vosges. Cela renforce l'attractivité de notre département. Cela va s'inscrire dans notre politi-que culturelle du Plan Vosges. Nous accompagnerons les initiatives de la municipalité pour la valorisation du site et de la ville. »

Christian Pierret (ancien maire de Saint-Dié): « C'est une grande joie pour notre ville, la région et la France. Le résultat d'un travail de long terme. Il y a une convergence d'efforts de part et d'autre avec la famille Duval, au-delà des clivages politiques, commencé avec Gérard Cherpion et poursuivi par mon succes-seur. Jean-Jacques Duval était un ami personnel de Le Corbusier et Rémi Duval s'est beaucoup investi dans ce dossier. Nous devons continuer à travailler dans le même sens car les conditions imposées par l'Unesco sont draconiennes. »

S.G.

« Je trouve cela bien »



Hervé, employé au musée

« Je trouve cela très bien car il y a beaucoup de monde, des étrangers en particulier, qui s'intéresse à l'œuvre de Le Corbusier. Il faudrait que l'on puisse visiter l'usine, les gens sont décus de ne pas pouvoir y aller. Cette décision va peutêtre faire avancer les choses en ce sens ».

« Une bonne nouvelle »

Réactions



Professeur d'histoire à la retraite, Philippe applaudit.

« C'est une bonne nouvelle pour la ville de Saint-Dié car c'est la seule usine de Le Corbusier. Je suis passé 40 ans devant pour me rendre au collège, cela me fait quelque chose de savoir qu'elle figure désormais sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Cela va faire venir les touris-

« Susciter l'intérêt »



Pour Pierre, informaticien, les gens vont s'y intéresser plus.

« Il faut qu'il y ait maintenant un entretien des abords de l'usine car beaucoup de gens vont se déplacer pour la voir. Cette inscription va susciter l'intérêt des personnes qui ne sont pas très informées sur l'œuvre de Le Corbusier dont je retiens ses bonnes idées sur la transversale de la lumière. L'usine est un exemple. »

« L'effet Le Corbusier »

« Si un classement par l'Unesco peut amener un regain de notoriété à la cité, pourquoi pas. Que l'usine Claude et Duval intègre le patrimoine mondial, cela peut constituer, a posteriori, une fierté - et peut être quelque part une revanche - pour les descendants de ces Déodatiens qui ont évincé le génie. Pour nous, c'est un élément urbain comme les autres, témoin d'une période, d'un style, d'un savoir-faire d'architecte. D'autres constructions désormais plus modestes, y compris de la période de la reconstruction, et qui font la richesse de la ville dans la variété, bénéficieront peut-être, par ricochet, de "l'effet Le Corbusier" » commente le président de la Société philomatique vosgienne, Jean-Claude Fombaron. Il rappelle que « Le Corbusier avait également, en son temps, provoqué bien des débats à la



maquette de l'architecte.

Société philomatique vosgienne ».

« Pour ma part, je regrette que le seul projet de Le Corbusier à Saint-Dié n'ait pas été celui du musée illimité », ajoute Jean-Claude Fombaron. Il espère que « l'usine Claude et Duval, élément patrimonial désormais propulsé à l'échelon mondial constituera un atout touristique d'envergure ».

